La République du Centre - vendredi 12 juin 2009

Orléans

À La Source, les salariés de Repères attendent « que la mairie passe à l'acte »

Tout comme son homologue de l'Argonne, la régie de quartier sourcienne est menacée par le projet municipal d'association d'insertion unique. Inquiet, son personnel interpelle la municipalité.

« Il ne faut pas tourner autour du pot : Repères, dans six mois, c'est fini ! C'est le devenir individuel de chacun qui nous préoccupe maintenant. » Six jours après le placement de leur association en redressement judiciaire, les salariés et administrateurs de la régie de quartier de La Source ont exprimé leurs inquiétudes, hier, lors d'une conférence de presse.

La municipalité veut créer sa propre association d'insertion sociale par le travail. Cela signifie la disparition de Repères et d'Argonne Service Plus, les régies de quartier autonomes œuvrant actuellement dans ce domaine et vivant de marchés de ménage et d'entretien des espaces verts confiés par la municipalité et son Office public de l'habitat (OPH-Les Résidences de l'Orléanais).

« Situation incertaine »

Il y a deux mois, la municipalité a officiellement proposé aux responsables des régies d'entrer dans l'équipe dirigeante de la nouvelle structure. Depuis, les échanges de courriers n'ont pas réussi à clarifier le projet municipal et l'avenir du personnel des régies. Les quarante-sept salariés de Repères — tout comme leurs collègues d'Argonne Service Plus — vivent mal *« cette situation incertaine, ambiguë, qui met en difficulté tout le monde »*. *« Que la mairie arrête de réfléchir et passe à l'acte »*, demande Saïda Ettaouzani-Legrey. *« On est angoissé »*, insiste son collègue, Abdelhak El-Braze.

Retrait d'activité

Hyacinthe Bazoungoula, le président de Repères, a annoncé, hier, *« ne pas vouloir, à titre personnel, rejoindre la nouvelle structure »*. Il est surtout revenu sur le placement en redressement judiciaire. Une procédure dictée, selon lui, principalement par le projet municipal et une réduction d'activité imposée par la mairie et l'OPH. Hyacinthe Bazoungoula dénonce notamment le retrait du ménage des locaux du parc floral — *« un acte manqué »*, selon la municipalité — ainsi que des halls des immeubles résidentialisés de La Source, désormais confié aux gardiens de l'OPH. *« Si on ne nous avait pas retiré ces activités, on aurait pu fonctionner et réunir le passif »*, assure-t-il.

Jérémy Benoist, directeur du patrimoine de l'OPH-Les Résidences de l'Orléanais, confirme la diminution des tâches confiées à Repères. Diminution certes pas opportune mais programmée depuis trois ans sans possibilité de *« faire marche arrière »*, explique-t-il. L'OPH a décidé de nommer un gardien par « îlot » (ensemble de quatre-cinq immeubles) pour *« intensifier »* leur présence et, pour maintenir leur plan de charge, de leur confier le ménage des halls.

Salariés et administrateurs de la régie ont reçu le soutien des élus d'opposition, Michel Ricoud (PC) et Ghislaine Kounowski (PS), ainsi que de Michèle Bardot, représentant le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur. *« La régie, c'est le ménage, mais aussi des réunions de bas d'immeuble, du lien social. Cela nous révolte de voir comment on traite et considère ses salariés »*, ont-ils expliqué, hier.

Sandrine Séon.

HIER MIDI, À LA SOURCE. Salariés et administrateurs de Repères ont exprimé leurs inquiétudes aux médias. Ils ont reçu le soutien des élus d'opposition, Michel Ricoud et Ghislaine Kounowski (à droite sur la photo), et du sénateur Jean-Pierre Sueur.

Statuts déposés en juillet

« Nous négocions pour le passage le plus immédiat possible d'une structure à l'autre », résume Florent Montillot. Joint par téléphone, hier soir, l'adjoint à la tranquillité publique, la prévention, la réussite et l'intégration indique être prêt à présenter sous quinze jours les statuts de la nouvelle association aux responsables des deux régies. Et ce, afin d'officialiser la création de la nouvelle structure *« avant le 14 juillet, pour un démarrage au plus tôt le 1er septembre et avant la fin de l'année au plus tard »*. Aux salariés inquiets, Florent Montillot rappelle *« les engagements écrits du maire »*. À savoir la reprise de *« 100 % du personnel de production » et « de la totalité ou quasi-totalité du personnel d'encadrement technique »*. En ce qui concerne le personnel de direction et de gestion-administration, il pourrait y avoir, en revanche, licenciement, car il n'y aura pas besoin de deux directeurs ou deux comptables. Pour faciliter le passage d'une structure à l'autre, la municipalité a, par ailleurs, transformé tous ses marchés en bons de commande renouvelables chaque mois.

.

Phoca PDF